

Ms 15/11 26 25

96679

# ÉTUDE

SUR

# L'ORIGINE DE ROBERT-LE-FORT

PAR

RENÉ MERLET

ARCHIVISTE D'EURE-ET-LOIR

(EXTRAIT DES MÉLANGES JULIEN HAVET)

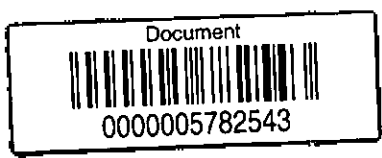


PARIS

ERNEST LEROUX, ÉDITEUR

28, RUE BONAPARTE, 28

1895



# ORIGINE DE ROBERT LE FORT

PAR M. RENÉ MERLET

---

Depuis près de trois siècles, le problème de l'origine de Robert le Fort, chef incontesté de la maison de France, a préoccupé un très grand nombre d'historiens. Des centaines de livres ou de brochures ont été consacrés à cette question. Mais on peut dire qu'antérieurement à 1870, aucun de ces travaux n'avait jeté le moindre jour sur ce point obscur de notre histoire.

Par esprit de flatterie et par désir d'attirer l'attention, beaucoup d'auteurs, pour faire remonter l'origine de la famille royale de France aux temps les plus reculés, n'hésitent même pas à introduire dans leurs œuvres toutes sortes de documents apocryphes. Aujourd'hui, après avoir écarté les chartes fausses qui rendaient le problème insoluble, et en s'appuyant uniquement sur des textes authentiques, les érudits se sont rangés à deux opinions différentes qui seules méritent d'être étudiées<sup>1</sup>. Il serait inutile de chercher à réfuter les systèmes multiples des généalogistes de l'ancien régime : tous ces systèmes n'ont pu résister à l'examen de la critique moderne.

1. Je ne parlerai ici que pour mémoire d'une opinion, émise un peu à la légère par Mabille dans son *Introduction aux Chroniques des comtes d'Anjou*, p. 54-55. Mabille, croyant qu'il y avait à Tours, en 822, un comte du nom de Robert, a supposé que ce Robert était peut-être le père de Robert le Fort. Ce système ne repose sur rien. En 822, le comte de Tours se nommait Hugues et non pas Robert. Il faut ajouter qu'aucun document n'établit le moindre lien de parenté entre ce personnage peu connu et Robert le Fort.

Les dernières études sur l'origine de Robert le Fort ont paru l'une en Allemagne, l'autre en France. M. Kalkstein, en 1871, a fait connaître son opinion sur cette question dans un ouvrage intitulé : *Robert der Tapferé, markgraf von Anjou* <sup>1</sup>. En France, M. de Barthélemy a émis un avis différent dans un article sur les *Origines de la maison de France*, publié dans la *Revue des questions historiques* de l'année 1873 <sup>2</sup>.

Avant d'examiner l'opinion de M. Kalkstein, qui compte en Allemagne et même en France bon nombre de partisans, nous allons d'abord passer en revue les textes des historiens des ix<sup>e</sup> et x<sup>e</sup> siècles, qui mentionnent soit la contrée, soit la nation auxquelles Robert le Fort appartenait par sa naissance.

Ces textes, peu nombreux, ont d'autant plus de valeur qu'ils ont été rédigés à une époque plus voisine de celle où Robert vivait. Ce duc étant mort en 866, il y a une importance toute particulière à attacher à un document de la fin du ix<sup>e</sup> siècle. Or, on lit dans les *Annales Xantenses* : « Igitur bellum inter Gallos et paganos geritur in Gallia, et « cecidit ex utraque parte innumerabilis multitudo, ibique « Ruodbertus, vir valde strenuus, ortus de Francia, dux « Karoli, interfectus est <sup>3</sup>. »

C'est là le renseignement le plus précieux que l'on possède sur le pays d'origine de Robert le Fort <sup>4</sup>. On sait, en effet, que les *Annales Xantenses* forment, avec les Annales de Fulda et celles de Saint-Bertin, la source historique la plus

1. Berlin, 1871, in-8°. Voir l'*Excursus* sur l'origine de Robert le Fort, p. 111-121.

2. Tome I, p. 108-145.

3. Pertz, *Scriptores*, II, 232.

4. On ne paraît pas avoir généralement attaché une grande importance à ce passage des Annales de Xanten. Et cependant cette simple note, par le fait qu'elle est l'œuvre d'un contemporain de Robert le Fort, a une valeur plus grande à elle-seule que tous les autres textes réunis. Mais on semble, surtout en France, ne pas s'être rendu un compte exact de l'autorité des Annales de Xanten. M. Monod, dans un compte rendu sur l'origine de Robert le Fort, traite ces Annales de compilation du x<sup>e</sup> siècle. Cf. *Revue critique*, année 1873, t. II, p. 100, note 3.

sûre pour l'histoire du ix<sup>e</sup> siècle <sup>1</sup>. Elles sont l'œuvre de deux religieux du monastère de Xanten dans la Prusse rhénane : le second de ces religieux, auteur du passage cité plus haut, écrivait vers 875, c'est-à-dire une dizaine d'années seulement après la mort de Robert le Fort.

Robert était donc issu de la *Francia*, ou du moins sa famille était originaire de cette contrée. Dès lors une question s'impose : Quelle province appelait-on *Francia* à la fin du ix<sup>e</sup> siècle ?

Antérieurement à 843, le mot *Francia* s'appliquait à l'ensemble des pays compris entre la Seine, la Manche, la Saxe, la Thuringe, l'Alamannia et la Bourgogne <sup>2</sup>. En 843, le traité de Verdun attribua la majeure partie de cette grande région à l'empereur Lothaire. Dès lors la *Francia* fut démembrée ; la partie donnée à Lothaire prit rapidement le nom de *Lotharii regnum* : cette nouvelle appellation était généralement adoptée avant la fin du ix<sup>e</sup> siècle <sup>3</sup>. Quant à la portion occidentale de la *Francia*, elle fut comprise dans les États de Charles le Chauve et continua d'être appelée *Francia*, de même que la portion orientale, comprise dans les États de Louis le Germanique. Au lieu d'une seule *Francia*, il y en eut deux que séparait le *Lotharii regnum* ou Lorraine.

La portion échue à Louis le Germanique comprenait Spire, Worms, Mayence, avec leurs territoires <sup>4</sup>. Pour les historiens de la région rhénane, qui écrivaient à la fin du ix<sup>e</sup> siècle, ce qu'ils appellent *Francia*, c'est particulièrement cette petite contrée voisine du Rhin, que les autres historiens

1. Cf. Wattenbach, *Deutschlands Geschichtsquellen* (2<sup>e</sup> édit.), t. I, p. 247.

2. Dans cette *Francia* se trouvait comprise la région située à l'Est entre le Rhin et les sources du Mein. Cette région, à l'époque mérovingienne, s'appelait *Austrasia* ; mais, au ix<sup>e</sup> siècle, ce nom d'*Austrasia* avait été peu à peu effacé par celui de *Francia*. Cf. Longnon, *Atlas historique de la France*, p. 48.

3. Cf. Lettre du pape Adrien II de l'année 870 (D. Bouquet, VII, p. 188, note f.). — « Hlotharius, dit Régino à l'année 842, *regnum sortitus est, quod hactenus ex ejus vocabulo Hlotharii nuncupatur, totamque Provinciam necnon omnia regna Italiae.* » (Régino ; Pertz, *Scriptores*, I, 568.)

4. « Hludowicus citra Rhenum, Nemetum, Vangium et Moguntiam civitates pagosque sortitus est. » (*Ann. Bert.* ad ann. 843 ; D. Bouquet, VII, 62.)

désignent le plus souvent sous le nom de *France orientale*<sup>1</sup>.

L'annaliste de Xanten, en disant Robert le Fort issu de la *Francia*, a donc voulu vraisemblablement parler de la France orientale. Le témoignage d'un historien du x<sup>e</sup> siècle, Widukind, ne laisse du reste aucun doute sur ce point.

Widukind écrivait vers 967 les *Regestæ Saxonicaæ*. A propos du roi Eudes, fils de Robert le Fort, il s'exprime ainsi : « *Quidam ex orientalibus Francis nomine Oda, vir « fortis et prudens* <sup>2</sup>. » Or, il est certain qu'Eudes naquit en Neustrie. Un contemporain, Abbon, le témoigne, et d'ailleurs ce fait est prouvé par les événements eux-mêmes. En effet, lorsque Robert le Fort mourut, il laissait son fils Eudes en bas-âge<sup>3</sup>, et, comme, depuis plus de quinze ans, Robert n'avait pas quitté l'ouest de la Gaule, Eudes dut naître en Neustrie, et le moine Abbon a raison de l'appeler un neustrien<sup>4</sup>. Widukind ne peut donc pas dire qu'Eudes appartenait aux Francs orientaux par sa naissance; il veut dire qu'Eudes se rattachait à eux par ses ancêtres.

D'où l'on peut conclure que l'annaliste de Xanten, contemporain de Robert le Fort, et Widukind, qui vivait peu de

1. La partie des *Annales Fuldenses*, écrite vers cette époque dans le monastère de Fulda, au diocèse de Mayence, et la Chronique de Reginon, composée dans le même temps au monastère de Prüm, non loin de Trèves, s'accordent avec les Annales de Xanten pour donner à la *Francia*, comme villes principales, Spire, Worms, Mayence, Tribur et Francfort. Les habitants de cette région sont appelés le plus souvent Francs orientaux. — L'annaliste de Xanten, parlant de l'étendue du royaume de Louis le Germanique en 869, dit que ce prince dominait sur les « *Selavis, Bevaria, Alamannia, Coria, Saxonia, « Suevis, Thoringia et orientalibus Francis cum pago Wormaciensi atque « Nemetis.* » (Pertz, II, 233.) Les Francs orientaux, à la fin du ix<sup>e</sup> siècle, sont donc distingués des peuplades avoisinantes et sont représentés comme habitant les pays de Worms et de Spire. — Au x<sup>e</sup> siècle encore, le chroniqueur de Reichenau distingue les Francs orientaux des Allemands et met Worms dans leur territoire. « *Ungari, per orientales Francos et Alemanniam, multis civitatibus igne et gladio consumptis, juxta Wormatiam [Rhenum transierunt].* » (*Chronicon Augiense* ad ann. 926; D. Bouquet, VIII, 102.)

2. *Widukind*, I, I, c. 29; Pertz, *Scriptores*, III, 430.

3. « *Siquidem Odo et Ruothbertus, filii Ruotherti, adhuc parvuli erant.* » (*Reginon*, ad ann. 867; Pertz, I, 578.)

4. « *Francia lactatur quamvis is Nustricus esset.* » (*Abbon*, liv. II, v, 447; Pertz, II, 798.)

temps après, sont d'accord pour faire descendre Robert le Fort et son fils Eudes d'une famille franque de la France orientale<sup>1</sup>.

Le troisième historien qui ait parlé de l'origine de Robert est Richer, dont la chronique fut, comme on le sait, découverte par Pertz en 1833, dans un manuscrit de la bibliothèque de Bamberg en Franconie. Richer, moine à Saint-Rémi de Reims, écrivait son histoire vers l'année 996. On y lit que le roi Eudes « patrem habuit ex equestri ordine Robertum, avum vero paternum Witichinum, advenam Germanum ». (*Richer*, éd. Guadet, t. I, p. 16.)

Ce texte contient une erreur manifeste qu'il faut d'abord signaler. Suivant Richer, Robert aurait appartenu à l'*ordo equestris*. M. Guadet, dans son édition de Richer (II, p. 363), a étudié les diverses expressions dont se sert le moine de Reims en parlant de l'aristocratie franque. Il y a d'abord les *principes*, *primates*, *optimates*, *magnates*, qui désignent les ducs, comtes et évêques. Quant aux mots *milites*, *ordo militaris*, *ordo equestris*, ils s'appliquent à des personnes de moindre condition, chevaliers, vassaux. Il est inutile d'insister sur l'erreur commise ici par Richer. Robert le Fort, duc d'entre Seine et Loire, l'homme le plus puissant de Gaule sous Charles le Chauve, appartenait par excellence à la classe des *optimates* et non à celle des chevaliers.

Richer ajoute que Robert eut pour père Witichin, étranger German, « advena Germanus ». Suivant notre auteur, la famille de Robert était donc issue des pays qu'habitaient

1. On ne saurait s'étonner que Robert le Fort fût originaire de la France orientale. C'est de cette région, autrefois appelée Austrasie, qu'étaient issus les rois carolingiens, et c'est de là que furent tirés un grand nombre de comtes établis en Gaule au commencement du ix<sup>e</sup> siècle. Vers l'année 820, le comté de Tours appartenait à Hugues, qui était de la famille du fameux duc d'Allemagne, Etichon. (Cf. Longnon, *Girart de Roussillon dans l'histoire*, p. 246, note 2.) Le comte de Nantes, Lambert, le comte du Mans, Gui, le comte d'Orléans, Mafroi, descendaient également de familles austrasiennes. Charlemagne et Louis le Pieux, austrasiens eux-mêmes par leurs ancêtres, devaient trouver chez les Austrasiens leur plus ferme appui, et ils avaient intérêt à prendre parmi ceux-ci les comtes qu'ils déléguaient dans les diverses parties de l'Empire.

les peuplades germanes soumises aux Francs. Le nom même de Witichin est de forme saxonne <sup>1</sup>.

Un contemporain de Richer, Aimoin, moine à Saint-Benoît-sur-Loire, non loin d'Orléans, et qui écrivait, vers l'année 1005, le deuxième livre des *Miracula sancti Benedicti*, désigne ainsi Robert le Fort : « Robertus, Andegavensis « comes, *saxonici generis vir* » <sup>2</sup>.

Donc, à la fin du x<sup>e</sup> siècle, à Reims comme à Orléans, l'opinion était répandue que Robert le Fort avait eu pour père un étranger Germain, saxon d'origine.

Si Richer et Aimoin qui écrivaient à la même époque, dans deux pays éloignés l'un de l'autre, s'accordent pour affirmer ce même fait, c'est qu'ils l'ont puisé à une source commune. Quelle peut être cette source? Ce ne doit pas être une ancienne chronique, car, nous l'avons vu, les chroniqueurs qui ont précédé Richer et Aimoin, présentent Robert le Fort comme franc d'origine et comme issu de la France orientale. C'est là la vérité historique; mais à côté des sources historiques, il y a les sources traditionnelles, qui, aux x<sup>e</sup> et xi<sup>e</sup> siècles, furent tout particulièrement utilisées par les chroniqueurs.

A l'époque où vivaient Richer et Aimoin, la tradition se manifestait surtout par les chants populaires. C'est le temps où se formèrent un grand nombre de nos chansons de gestes. Or, il est reconnu aujourd'hui que Richer semble avoir emprunté à une poésie épique les chapitres de sa Chronique où sont racontés les faits et gestes du roi Eudes. Pour s'en convaincre, on n'a qu'à jeter les yeux sur cette partie de son œuvre. — On y lit d'abord la description d'une famine qui, vers 890, aurait fait fuir le roi Eudes en Aquitaine. « La « seizième partie d'un muids de blé, dit Richer, se vendait « alors dix drachmes, un poulet quatre; un mouton valait « trois onces, une vache en valait onze. . . . Eudes décida de « ne revenir d'Aquitaine que lorsque la mesure de froment

1. Cf. Kalekstein, *Robert der Tapfere*, p. 118-119.

2. *Miracula sancti Benedicti* (édition de la Société de l'Histoire de France), p. 93.

« ne coûterait plus que deux drachmes, les poulets un « denier, lorsque les moutons ne se vendraient plus que « deux drachmes et les vaches trois onces <sup>1</sup>. » — Le récit des aventures d'Eudes en Aquitaine a un caractère absolument légendaire. Eudes forme une armée pour résister aux Normands <sup>2</sup>. « Il ordonne qu'on rassemble tout ce qu'on « pourrait tirer d'Aquitaine de cavalerie et d'infanterie. La « Provence, comprise entre le Rhône, les Alpes, la mer et « la terre des Goths, lui fournit les citoyens d'Arles et « d'Orange, et la Gothie ceux de Toulouse et de Nîmes <sup>3</sup>. » Cette phrase a son analogue presque à chaque page de nos chansons de geste. — Le siège du château de Montpensier est aussi raconté d'une manière fabuleuse. Mais nous ne voulons pas entrer dans le détail de cette narration. — Depuis longtemps les critiques ont reconnu le caractère épique de l'épisode où le porte-enseigne Ingon, ayant entraîné l'armée à sa suite, met en fuite le chef normand Catillus, le fait prisonnier et le tue de sa propre main au moment où Catillus recevait le baptême dans la basilique de Saint-Martial de Limoges. Il est inutile d'ajouter qu'aucun historien contemporain n'a jamais parlé de ce chef normand Catillus, pas plus que du porte-enseigne Ingon, qui reçut, dit Richer, en récompense de ses services, la garde du château de Blois.

On ferait difficilement, dans cette partie de la Chronique de Richer, la part du vrai et du faux. Or, c'est là que se trouve la mention relative à l'origine d'Eudes et de Robert le Fort. Cette mention contient deux erreurs historiques : Robert le Fort n'appartenait pas à la classe des simples chevaliers, mais à celle des plus puissants comtes du royaume; sa famille n'était pas d'origine étrangère, mais bien d'origine franque. Ces assertions anti-historiques auront été empruntées par Richer, ainsi que la plus grande partie du

1. *Richer*, traduction Guadet, p. 19.

2. On sait par les chroniqueurs contemporains que ce ne fut pas les Normands, alors absents du royaume, qu'Eudes combattit en Aquitaine, mais bien les comtes révoltés contre lui.

3. *Richer*, trad. Guadet, p. 21.



récit de la vie d'Eudes, à quelque légende populaire. C'est d'après cette même source qu'Aimoin, qui n'a pas connu l'œuvre de Richer, aura donné à Robert le Fort une origine saxonne.

Il existait donc dans le centre de la Gaule, à la fin du x<sup>e</sup> siècle, une sorte de tradition qui faisait Robert fils d'un Saxon, Witichin. Cette tradition, incompatible avec les données historiques qui font Robert Franc de naissance, doit être rejetée comme légendaire.

Jusqu'à ces derniers temps, l'enthousiasme qu'occasionna la découverte du manuscrit renfermant l'histoire de Richer, fut cause qu'on ne songea guère à critiquer ce chroniqueur. Comme il donnait des renseignements précieux sur les événements de la fin du x<sup>e</sup> siècle, on lui attribua pareille autorité pour toutes les parties de son œuvre. Aussi M. Kalckstein, voyant que Richer faisait de Robert le Fort le fils d'un Germain, Witichin, n'a pas songé un instant qu'on pût contester cette origine et il l'a admise presque sans discussion. Une confiance aussi grande nous étonne, car l'assertion de Richer sur la naissance de Robert, outre qu'elle était écrite près de deux siècles après l'événement, devait tout d'abord paraître suspecte. Comment admettre, en effet, que le fils d'un étranger ait pu, encore jeune<sup>1</sup>, parvenir à occuper en Gaule une des positions les plus élevées du royaume? Comment admettre surtout que déjà il se fût allié à tant de grandes familles de l'aristocratie, franque, comme celles des Aleran, des Alleaume, des Adémar et des Maingaud? Comment supposer que, dans une société aussi jalouse de ses privilèges, le fils d'un saxon, d'un barbare, ait pu contracter en quelques années toutes ces alliances et acquérir tous ces honneurs? Richer lui-même paraît avoir prévu ces objections. Car, au lieu de faire de Robert le Fort l'homme puissant que nous montre l'histoire, il en a fait un

1. Robert mourut en 866 dans un âge peu avancé, puisqu'il laissait ses deux fils encore tout jeunes, *parvuli*, dit Reginon. Du reste l'activité qu'il déployait alors contre les Normands prouve que c'était un homme dans la force de l'âge. Or, une quinzaine d'années auparavant, il était déjà comte de Tours et *missus dominicus* dans la Touraine et l'Anjou.

simple chevalier. La gradation était ainsi mieux observée : Witichin, étranger german, vient s'établir chez les Francs ; son fils Robert s'élève au rang de chevalier ; Eudes, fils de Robert, se fait place parmi les plus hauts dignitaires de l'état et devient roi. Cette hypothèse, si contraire à la vérité historique, serait du moins plus vraisemblable que celle qui a été adoptée par M. Kalckstein.

Il me paraît donc certain que Robert le Fort, l'un des chefs de l'aristocratie franque au ix<sup>e</sup> siècle, appartenait par sa naissance à cette aristocratie.

Tel était l'avis de M. Anatole de Barthélemy, lorsqu'il a exposé, en 1873, les raisons qui lui faisaient regarder Robert le Fort comme fils de Guillaume, comte de Blois sous l'empereur Louis le Pieux. M. de Barthélemy, après avoir successivement rejeté comme inadmissibles les divers systèmes de ses devanciers, s'est arrêté à cette opinion qui lui semblait offrir la certitude désirable.

Avant de me prononcer sur cette question, j'essaierai de découvrir la nature des liens qui attachaient Robert le Fort à l'un de ses contemporains, personnage très puissant, le comte Eudes<sup>1</sup>.

Un fait, qui attire tout d'abord l'attention, est que ces deux dignitaires, Robert et Eudes, furent constamment unis l'un à l'autre dans les événements politiques auxquels ils prirent part sous le règne de Charles le Chauve. C'est de compagnie qu'ils apparaissent pour la première fois dans l'histoire, alors que le roi leur concède divers domaines dans le diocèse de Reims<sup>2</sup>. — En 852, Eudes, récemment investi du comté d'Anjou, est forcé de se démettre de cette charge pour vaquer à de nouvelles fonctions : Robert le Fort recueille la succession du comté d'Anjou<sup>3</sup>. — Peu après, une sédition terrible éclate contre le roi dans l'ouest

1. Je publierai prochainement la biographie de ce personnage qui joua un rôle politique important sous le règne de Charles le Chauve.

2. Cf. D. Bouquet, t. VIII, p. 478.

3. Eudes fut comte d'Anjou de 850 à 852. (D. Bouquet, VIII, 518, et *Gallia christiana*, XIV, Instr., col. 145.) La preuve que Robert lui succéda dans cette charge se tire des *Annales de Saint-Bertin* (années 864 et 865).

de la Gaule (858-861); Robert le Fort en est le chef, Eudes abandonne l'est du royaume, se joint à Robert et devient le second chef des révoltés <sup>1</sup>. — En 861, Robert et Eudes se réconcilient avec le roi, qui les élève rapidement aux plus hautes dignités <sup>2</sup>. — Les Normands envahissent en 866 le bassin de la Seine : Robert et Eudes, à la tête de la plus forte armée du roi, marchent de concert à la rencontre des pirates <sup>3</sup>. — La même année, Robert est tué à Brissarthe : Eudes meurt cinq ans plus tard (août 871) <sup>4</sup>.

Robert le Fort et le comte Eudes s'avancèrent donc sans cesse côte à côte dans la carrière politique. Si maintenant l'on cherche, parmi les rares documents de cette époque, à connaître les familles auxquelles ils étaient apparentés, on découvre entre eux une liaison bien plus étroite encore. Les textes ne permettent de rattacher le comte Eudes qu'à deux familles de la noblesse franque : la première est celle des Alleaume, puissante dans l'est de la Gaule à la fin du ix<sup>e</sup> siècle <sup>5</sup>; la seconde est celle du comte de Troyes, Aleran. Or, au nombre des quelques parents de Robert le Fort qui nous sont connus, se trouvent précisément les comtes Alleaume <sup>6</sup> et Aleran. Bien plus, en ce qui regarde Aleran, on a la preuve qu'Eudes et Robert participèrent tous deux à sa succession <sup>7</sup>. Une telle similitude dans leurs parentés conduit

1. Cf. D. Bouquet, VII, 167 et 584.

2. *Ibidem*, VII, 77.

3. *Ibidem*, VII, 92.

4. Voir Du Bouchet, *Véritable origine de la maison de France* (Paris, 1646, in-f<sup>o</sup>), Preuves, p. 251.

5. Robert, l'un des fils du comte Eudes, ayant été, encore jeune, tué dans un combat contre les Normands, son neveu, Alleaume, lui succéda aussitôt comme comte de Troyes. (Voir Abbon, *De bello Parisiacae urbis*, livre I<sup>er</sup>, vers 438-460.)

6. La parenté de Robert le Fort avec la famille des Alleaume est prouvée par ce passage des Annales de Metz : « Anno DCCCXCII, mense julio, Walt-garius comes, nepos Odonis regis, filius scilicet avunculi ejus Adalhelmi, adversus eundem regem arma levavit. » (D. Bouquet, VIII, 73.)

7. Vers l'année 930, le duc de France, Hugues, petit-fils de Robert le Fort, donnait à l'abbaye de Saint-Martin de Tours l'alen de Lachi, sis au comté de Meaux. La chartre de donation apprend que Lachi, du temps de Charlemagne, appartenait au comte de Troyes, Aleran, et que ce domaine, à la mort d'Aleran, était entré par voie d'héritage dans la maison des ducs de France, *veluti*

à admettre qu'Eudes et Robert étaient eux-mêmes proches parents.

Cette conclusion qui me paraît très probable se trouve confirmée par une autre considération. On sait qu'à l'époque carolingienne il était d'un usage constant, chez l'aristocratie franque, de perpétuer les mêmes noms dans une même famille. Le fils s'appelait comme le père; s'il y avait deux ou plusieurs enfants, ceux-ci prenaient les noms des parents les plus proches. Cet usage se révèle par une multitude d'exemples, et sa connaissance rend les plus grands services dans l'étude généalogique des familles franques aux ix<sup>e</sup> et x<sup>e</sup> siècles. — Robert le Fort eut deux fils, Eudes et Robert : le comte Eudes, eut également deux fils auxquels il donna les noms d'Eudes et de Robert. — Par suite, on peut établir le tableau suivant :

Eudes	—	Robert
Eudes — Robert		Eudes — Robert

Il y a donc lieu de croire que Robert le Fort et le comte Eudes étaient très proches parents, je dirai même que tout tend à prouver qu'ils étaient frères.

Le comté principal de Robert le Fort, le comté où lui et ses deux fils possédaient le plus d'aleux héréditaires, était le comté de Blois<sup>1</sup>. Quant à Eudes, la première charge qu'on lui voit remplir est celle de comte de Châteaudun<sup>2</sup>. Or il est certain que, dès la première moitié du ix<sup>e</sup> siècle, l'usage, sinon la loi, permettait au fils d'un comte d'hériter

*heres ipsius Aledrammi in eo existens idoneus*, dit Hugues. (Bibliothèque Nationale, collection Baluze, t. 76, f<sup>o</sup> 321.) Or, quand Aleran mourut en 852, c'était Robert le Fort qui représentait la maison des ducs de France. Robert eut donc part à l'héritage d'Aleran. — On sait d'un autre côté qu'à la même époque le comte Eudes recueillit d'Aleran la succession du comté de Troyes. (Voir d'Arbois de Jubainville, *Histoire des comtes de Champagne*, t. 1, p. 440.)

1. Voir A. de Barthélemy, *Origines de la maison de France*, déjà cité.

2. Eudes apparaît comme comte de Châteaudun dans une charte du mois de mai 846, dont plusieurs copies sont conservées à la Bibliothèque nationale (ms. latin 13898, f<sup>o</sup> 58; Mélanges Colbert, tome 46, f<sup>o</sup> 108; Collection D. Housseau, t. 1, nos 55 et 255).

du comté de son père. Aussi, lorsqu'on veut connaître la filiation d'un comte carolingien, est-il à propos d'examiner d'abord si le prédécesseur de ce comte ne serait pas en même temps son père. En appliquant cette règle à Eudes et à Robert, on arrive à un résultat qui me paraît concluant : on voit, en effet, qu'ils eurent, l'un à Châteaudun, l'autre à Blois, un seul et même prédécesseur, c'est-à-dire qu'avant eux les pays de Blois et de Châteaudun ne formaient qu'un seul comté, administré par le comte Guillaume <sup>1</sup>.

Ce comté de Blois, Guillaume, avait été tué en 834 dans un combat contre les ennemis de l'empereur Louis le Pieux. A sa mort, le comté qu'il avait gouverné fut, nous venons de le voir, scindé en deux autres comtés. Cette scission ne pouvait avoir sa raison d'être que faite en faveur des deux fils du défunt.

Des considérations précédentes il résulte, à mon avis, que Robert et Eudes étaient frères et avaient pour père le comte de Blois, Guillaume <sup>2</sup>.

J'ai montré plus haut que Robert le Fort était franc d'origine et en outre qu'il était issu de la contrée voisine du Rhin. Or on ne peut nier l'origine franque de son père Guillaume, qu'un contemporain appelle *Francigenum primus*. De plus, comme je l'ai déjà dit, Guillaume ainsi que la plupart des comtes, qui commandaient en Gaule au commencement du ix<sup>e</sup> siècle, devait être originaire de la région austrasienne voisine du Rhin, berceau de la famille alors régnante <sup>3</sup>.

1. En 832, alors que Guillaume était comte de Blois, les pays de Châteaudun et de Blois étaient réunis en un seul comté, comme le prouve un diplôme de l'empereur Louis le Pieux du 19 novembre 832 (D. Bouquet, VI, 583).

2. Une autre considération confirme ce fait. L'histoire apprend que Guillaume, comte de Blois, eut un frère, Eudes, comte d'Orléans. Cet Eudes eut lui-même un fils auquel, suivant les usages du temps, il donna le nom de son frère Guillaume (cf. *Ann. Bert.* ad ann. 866; D. Bouquet, VII, 94). Réciproquement, Guillaume de Blois aurait donné à l'un de ses deux fils le nom d'Eudes.

3. Une branche de la famille de Guillaume habitait encore la région des bords du Rhin à la fin du ix<sup>e</sup> siècle. Régimont raconte qu'en 892 fut assassiné un petit-neveu de Robert le Fort, le comte Maingaud, qui résidait auprès de Trèves (*Régimont*; Pertz, I, 604-605).

Quant aux autres ancêtres de Robert le Fort, leurs noms ne sont point parvenus jusqu'à nous. Peut-être découvrirait-on quelque jour leur trace dans l'histoire. Mais il est certain dès aujourd'hui qu'entre les familles franques la leur était des plus anciennes et des plus nobles. Un poète contemporain de Guillaume de Blois a écrit, que, si ce comte était grand, c'était avant tout par l'illustration de ses aïeux <sup>1</sup>.

« Francigenum primo, proavis abavisque peralto  
Guillelmo..... »

1. Voir Duemmler, *Poetae latini aevi carolini*, dans les *Monumenta Germaniae historica* (in-4°), t. I, p. 620-622.

